

La famille d'Agnès Dury assassinée au Burundi réclame justice

Le Monde | 09.06.10 Quelle justice pour les ressortissants français tués à l'étranger ? Point de vue - S verine Dury | Le 31 d cembre 2007,   la tomb e de la nuit dans la ville de Ruyigi, dans l'Est du Burundi, des rafales de Kalachnikov criblent   bout portant le v hicule de l'ONG Action contre la faim dans lequel se trouvent cinq jeunes femmes. Deux balles atteignent deux volontaires humanitaires fran saises   : une d'elle entrainera de tr s graves blessures, l'autre sera mortelle. Agn s Dury d c de apr s plusieurs heures d'agonie et de d lire. Elle avait 31 ans et s'engageait pour la premi re fois dans l'humanitaire. C' tait ma s ur. Dans les premiers mois, l'information judiciaire pour assassinat et tentative d'assassinat est conduite tr s efficacement   : autopsie du corps d'Agn s une fois rapatri , et extraction de la balle meurtri re, d placement " clair" d'experts pour une reconstitution des faits et analyse des tirs sur le v hicule, saisie d'armes transport es en France pour un examen balistique approfondi.

Depuis ce d placement de trois jours effectu  d but mars 2008, nous, la famille d'Agn s et les autres parties civiles, demandons en continu que des policiers se rendent au Burundi pour proc der aux auditions des rescap es burundaises, des t moins, des personnes suspect es par les autorit s judiciaires locales et toute autre personne susceptible d'apporter des  l ments pertinents. Quoi de plus normal dans une proc dure pour assassinat   ? Mais deux ans et demi apr s, l'enqu te de terrain n'a pas encore eu lieu. Cumul d'incons quences   ? Ou volont  cach e de ne pas faire   ? J'ai entendu ministres, directeurs de cabinet, conseillers sp ciaux de directeurs de cabinet, procureur, juge. Tous m'ont assur  que "ce dossier est prioritaire" et retient toute leur attention. Prioritaire, oui, mais apr s le reste. Bernard Kouchner, ministre des affaires  trang res, rencontr  en novembre 2009, nous assure du soutien de l'ambassade de France au Burundi qui mettra tout en  uvre pour accueillir la d l gation de policiers fran sais et faciliter l'ex cution de leur mission. D s lors de cette ann e, elle sera la premi re    mettre des r serves sur leur venue, qui seront suivies d'effet. Quoi de plus d rangeant que des enqu teurs venant poser des questions dans un moment aussi diplomatiquement d licat qu'une p riode pr  lectorale ? Depuis, le Burundi a entam  son marathon d mocratique, comprenant l' lection pr sidentielle du 28 juin, p riple qui durera quatre mois   ! Mich le Alliot-Marie, garde des sceaux, sollicite du fait des lenteurs de la proc dure et des enjeux du calendrier burundais nous a oppos  une surcharge dans son emploi du temps pour motiver un refus de nous rencontrer. Nous sommes dans l'attente d'une r ponse effective   notre demande de nomination d'un magistrat de liaison au Burundi pour appuyer la proc dure fran saise dans le pays. METTRE FIN AU SIMULACRE DE JUSTICE AUQUEL NOUS ASSISTONS Cette absence manifeste de volont  politique de voir aboutir cette enqu te est, de plus, largement perceptible dans sa traduction technique   : aucune coordination entre les trois minist res concern s   " justice, int rieur, affaires  trang res " n'est organis e. Chacun ses protocoles, g re ses n cessit s de service, ses r alit s budg taires, et renvoie le cas  ch ant la responsabilit  d' cision   l'autre  , tandis que le chef de l'instruction est en pleine b atitude attentiste. Tous les actes de la proc dure o t  demand s oralement ou formellement   la juge d'instruction par les parties civiles. Est-il  crit dans le code de proc dure p onale qu'il incombe aux victimes d'initier l'instruction ? La seule chose qui nous  chappe : les d lais. Un an pour d cider de mandater les enqu teurs pour un nouveau d placement. Un an de plus pour r unir les conditions de ce d placement. Sans aucune prise en compte des  ch ances burundaises, malgr  nos alertes. Combien de temps encore pour le rendre effectif ? Nous n'avons pas de date, aucune assurance que des policiers se rendront en nombre suffisant et pour une dur e cons quente au Burundi pour effectuer cette enqu te, auquel tout citoyen fran sais   droit, en th orie. Madame Alliot-Marie, Messieurs Hortefeux et Kouchner, il est du ressort de vos minist res de s'articuler avec intelligence pour que toute la lumi re soit faite dans cette affaire. Monsieur Hortefeux, je vous appelle   vous engager personnellement   autoriser un nombre de policiers cons quent   se rendre sur place pour une dur e   la hauteur de la complexit  de l'enqu te. Madame Alliot-Marie, il vous appartient de tout mettre en  uvre pour mobiliser le minist re de la justice    tre plus efficace dans cette affaire, notamment pour qu'enfin, une date de d part soit officiellement annonc e au plus tard en septembre. Monsieur Kouchner, par votre minist re, vous avez le devoir de vous engager   faciliter au maximum cette mission au Burundi afin qu'  l'issue du processus  lectoral en cours au Burundi, l'enqu te puisse enfin avancer. Ces actions concr tes et   votre port e me semble-t-il, mettront fin au simulacre de justice auquel nous, famille, assistons depuis deux ans et demi. Quel est le sens du mot "justice" quand son expression se voile derri re des d lais inexplicables et inexplicables, des pr textes, des arguments sans fondement, voire des absences de r ponse   ? Sauf   vouloir le muer en celui d'"impunit "   ? S verine Dury